

SÉANCE DU 08 septembre 2020

Vu le code général de collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le mardi 08 septembre 2020 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, M. Frédéric LANGLOIS, Mme Annick DUPONT, Mme Noémie BERTHE, M. Didier DAUBOIN, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, M. Patrick LAURENT, M. Patrice CAUDRON, M. Sylvain CUYER, M. Cédric DEMARCY.

ABSENTS EXCUSES : Mme Sophie FOUCAULT (pouvoir M. Philippe PICQUE), Mme Murielle CAILLEUX (pouvoir M. Sylvain CUYER), Mme Dorothée GARNIER.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne la parole à M. et Mme Christophe PETIGNY, ces derniers ont plusieurs interrogations concernant la zone artisanale :

- L'espace entre les pompiers et leur entreprise est-il considéré comme zone de retournement ou de parking ?
- Est-il envisageable de trouver un aménagement afin de limiter la vitesse ?
- Quelles sont les conditions pour habiter dans la zone, et concernant la vente d'une entreprise avec une maison ?

Des réponses seront apportées rapidement.

Approbation du compte-rendu de séance du 07 juillet 2020.

Approbation du compte-rendu de séance du 28 juillet 2020.

RAPPORT ANNUEL 2019 TRINOVAL

Monsieur le Maire présente le rapport annuel de TRINOVAL pour l'année 2019. Les éléments principaux sont :

- Démarrage de la collecte en apports volontaires des papiers et petits cartons,
- Fermeture du centre de tri,
- Reclassement des agents,
- Extension des consignes de tri à tous les emballages,
- Evolution du système de management avec l'obtention de la norme ISO 4500.

INFORMATION DIAGNOSTIC DU BASSIN VERSANT DU THERAIN

Monsieur le Maire fait part des directives de la préfecture, de la possibilité aux agents délégués de pénétrer dans les propriétés privées afin de faire un diagnostic des cours d'eau.

PROJET FAÇADE MAIRIE

Monsieur le Maire informe d'une subvention de la Direction des Collectivités Locales et Elections Bureau des concours financiers et du contrôle budgétaire concernant la préservation du patrimoine public historique et culturel classé ou non. Une demande de délibération est faite afin de nettoyer et refaire éventuellement la façade de la mairie.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

ETUDE D'URBANISME – projet de cahier des charges

Monsieur le Maire fait part du nouveau cahier des charges concernant le dossier « Redynamisation du centre du bourg ». Chaque membre du conseil a pu en prendre connaissance par mail. Le conseil municipal est d'accord sur le dossier.

DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR L'EGLISE

Pour donner suite à la visite de Monsieur LEGENDRE, architecte, une délibération est demandée pour une éventuelle subvention de la Région. Celle-ci sera envoyée directement à Monsieur PYPE.

DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL

Une demande de subvention est faite par la commune auprès l'Agence Nationale du Sport pour les peintures, boiseries et sols.

Le conseil municipal est favorable à cette demande.

POINTS « COMMISSIONS »

La commission « location salle des associations » s'est réunie le mercredi 2 septembre avec les présidents d'associations pour la signature de la convention mise en place.

Pour le moment « Soleil d'Automne » et « Les Échiquiers » ne reprennent pas leurs activités.

La commission « Noël » s'est réunie le :

- 31 août pour faire un point sur les illuminations de Noël,
- 02 septembre avec « Rêves de gosses » et « les Bouts d'Chou » pour parler de leurs projets pour la décoration du sapin et des endroits stratégiques de Songeons (entrées du village, rond-point face à la halle).

L'arbre de Noël est programmé pour le 12 décembre 2020.

Les colis des anciens seront préparés par Monsieur Mathieu MILLET, « Cellier de Jules ».

La commission « communication » : pour la première fois, Songeons sera mis à l'honneur dans Le Bonhomme Picard ; la parution se fera le 9 septembre 2020. Cette parution remplacera exceptionnellement le bulletin de septembre. Un exemplaire sera distribué par la commune à chaque habitant avec un flyer sur les associations.

Un grand merci à Michèle CHATILLON pour son investissement dans ce travail.

La commission « écoles » : la rentrée des écoliers s'est bien passée. Les consignes sanitaires sont appliquées selon le protocole de l'Education Nationale.

Pendant les vacances, l'ensemble des maires du SIVOS ont pris la décision de la suppression des bus du midi (ramassage Songeons/Loueuse et Songeons/La Chapelle-sous-Gerberoy).

Il est important de rappeler, dès lors qu'un RPI possède une cantine, que le ramassage de la pause méridienne n'est pas obligatoire.

La commission « entretien des bâtiments communaux » : visite le 20/07/2020 de l'école maternelle, la cantine, la bibliothèque, les toilettes publiques.

Tous ces bâtiments sont bien entretenus. La commission tient à féliciter Mme CUYER pour l'entretien de la cantine (matériels, équipements...).

Pour la salle de l'ancienne école, le remplacement des huisseries a eu lieu en juillet.

Les travaux des sanitaires des vestiaires de foot commenceront le 21 septembre.

Le 7 juillet, la commission s'est rendue à la mairie et au presbytère.

Pour la mairie, un aéro-gommage est envisagé avec l'aide d'une subvention demandée auprès de la DSIL.

Pour le presbytère : le bâtiment est sain, un entretien pour les extérieurs va être programmé.

La commission « fleurissement-maisons fleuries » : se réunira le 22 septembre à la mairie.

Cette année une nouvelle catégorie sera prise en compte pour les maisons fleuries ; elle aura pour but de remercier 5 habitants de Songeons et ses hameaux pour leur bénévolat à l'entretien du bourg. Chaque année, les habitants de Songeons seront récompensés pour leur investissement à l'entretien du bourg.

La commission « chemins-cimetière » : Monsieur PICQUE a demandé un devis à Monsieur PIERRICK concernant le chemin de Limermont qui va de la ferme à la commune de Morvillers.

Le plan du cimetière a bien avancé grâce à Sylvie VAIN et Célestin GARNIER (présent en août pour son Pass-Permis).

La commission « santé » : Monsieur LAURENT signale que trois pistes sont à étudier concernant la désertification médicale :

1. Un médecin libéral s'installe et la commune lui propose des avantages,
2. Salarier un médecin sur l'ancien canton de Songeons,
3. Prendre contact avec une maison de santé et faire avec cette dernière une annexe de soins sur la commune,
 - Une réunion est à programmer pour les autres professionnels de Songeons pour détecter leurs besoins, attentes, difficultés....

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur CUYER demande pourquoi les classes maternelles et primaires ont les mêmes horaires ? et demande s'il serait possible d'envisager un décalage ?

Madame HAMONIER posera la question à Madame l'inspectrice de Grandvilliers.

Madame BERTHE informe le conseil municipal que :

- L'EMION souhaite organiser un bal folk le 19 ou 21 juin 2021 pour la fête de la musique. Le conseil municipal retient la date du 21 juin 2021.
- Les activités du Foyer Rural reprennent à partir du 8 septembre 2020.
- Monsieur HENIN a signalé des dégradations de la barrière de son champ et que celle-ci a été ouverte. Cette pâture permet de garder un âne.

Madame DUPONT :

- Demande si la brocante du 20 septembre est maintenue. Monsieur le maire répond que seule la manifestation des 130 ans des établissements Clément-Molon est maintenue pour le moment.
- Signale que près des appartements rue de la Gare il faudrait faire l'entretien au niveau de la clôture.

Monsieur DAUBOIN signale la présence récurrente de déjections canines dans la rue d'Hémécourt.

Monsieur CAUDRON :

- Signale que des arbres dangereux route de Morvillers ont été élagués (au niveau de l'ancienne pompe).
- Informe que la réunion du SIAB a eu lieu le jeudi 3 septembre 2020. Le président est M. VAN VALLEGHEN et M. Jean-Claude BAGUET est le 7^{ème} vice-président.

Madame HAMONIER :

- Demande de faire une commission « travail » afin de mettre en place le conseil des jeunes pour le début d'année 2021. Mesdames GARNIER, BERTHE et GAMICHON-NOËL sont candidates.
- Informe que la bibliothèque de Songeons est à la recherche d'un ou d'une bénévole.

Monsieur le maire :

- Signale que la boîte mail de la commune a été piratée.

- Informe de la journée Portes Ouvertes des 130 ans des établissements Clément-Molon, le 20 septembre de 9h à 17h.
- Fait part de la convocation de « Temps de Vie » ; Madame AVELIN demande qu'une seule personne soit présente à cette assemblée du 25 septembre.
- Signale que le salon VDI, organisé par M. LAMBERT, programmé le 13 septembre, est annulé (beaucoup d'incompréhension sur cette annulation).
- Informe que les commissions du conseil communautaire sont ouvertes à tous les conseillers municipaux. Ils pourront assister aux commissions mais pas au conseil communautaire.
- Fait part du courrier de M. BRUNEAU concernant la vitesse excessive rue Crignon-Fleury depuis l'aménagement de la voirie. Principalement les véhicules qui descendent cette rue.
- Signale le lancement de la phase 2 du diagnostic assainissement de la commune. Un relevé sera effectué par semaine au niveau du regard n° 168 situé à proximité du 8 rue Jean Touchard.
- Précise, concernant la suppression du STOP que selon le code de la route, si un rétrécissement est effectué, le STOP n'est plus nécessaire. Un panneau « traversée d'enfants » va être mis en place.
- Informe Monsieur CUYER que ce dernier peut mettre en vente le reste des terrains du 3^{ème} lotissement.
- Fait part d'un courrier anonyme concernant des tôles amiantes à proximité du local route de Dieppe et un autre courrier concernant la vitesse excessive dans les rues de Songeons.

Fin de la séance à 23 heures.

Prochaine séance le 13 octobre 2020.